



Monsieur le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer (DDTM)
Service de l'Eau et des Risques
19 avenue de Grande Bretagne
66 000 PERPIGNAN

Perpignan, le

Objet : forage d'eau potable au Mas des Aloès

Monsieur le Directeur,

J'ai bien pris connaissance du dossier que vous m'avez fait parvenir, concernant la déclaration d'un forage sur la commune de Perpignan, au Mas des Aloès, et destiné à l'alimentation en eau potable d'une copropriété.

J'ai bien noté la recherche de solutions alternatives au Pliocène, qui ne semble pas concluante sur le secteur considéré. Les nappes quaternaires peuvent en effet localement être potentiellement sensibles à une contamination par les polluants agricoles, notamment les nitrates. Le recours au Pliocène pour un usage d'alimentation en eau potable, et pour un petit volume semble donc se justifier.

Concernant la qualité, au vu des conditions de réalisation de l'ouvrage, il semble que les risques de pollutions liés au forage soient minimisés.

Par conséquent, j'émet un **avis favorable** à la régularisation de cet ouvrage. Je rappelle qu'il reste toutefois nécessaire de mettre en place des mesures d'économies d'eau pour préserver la ressource majeure que constitue le Pliocène : équipements hydro-économiques, comportements adaptés etc.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

JEAN-PAUL ALDUY

Dossier **déclaration** Loi sur l'Eau

Avis de la CLE du SAGE des nappes du Roussillon

Note de synthèse du dossier n°18

Déclaration (travaux) Déclaration (prélèvement) Autorisation

1- Pétitionnaire	2- Localisation du projet	
Co-propriété Mas des Aloès	Mas des Aloès (ex Mas Carcassonne), entre Perpignan et Canet, entre la Têt et la 4 voies	
3- Nappe(s) concernée(s)		
<input type="checkbox"/> Quaternaire <input checked="" type="checkbox"/> Pliocène Profondeur : 61 mètres		
4- Description sommaire du projet		
<ul style="list-style-type: none">• 11 appartements en copropriété. 35 habitants à l'année + 1 piscine (réserve incendie)• Forage réalisé en juillet 2011 par Aqua Forage• Volume sollicité : 2 000 m³/an• Ressources alternatives : la Têt n'est pas utilisable directement pour l'AEP. Le dossier précise qu'il n'existe pas d'autre ressource exploitable en AEP, le quaternaire comportant trop de risques par rapport à l'activité agricole. Effectivement des nitrates ont été retrouvés en 2005 dans le quaternaire, à 40 mg/l, à 400m du Mas des Aloès.		
5- Principales mesures proposées par le pétitionnaire pour réduire l'impact		
Aucune		
6- Impact quantitatif	7- Impact qualitatif	
Impact quantitatif faible. Nouveau prélèvement dans le Pliocène. Volume faible. Effectivement secteur sur lequel il est difficile de mobiliser une autre ressource. Usage AEP.	Pas d'impact qualitatif. Forage réalisé dans les règles de l'art. Avis d'hydrogéologue agréée, périmètre de protection.	
8- Conclusion	9- Préconisations / remarques	
<u>Avis</u> : favorable	Etre attentif à l'usage de l'eau : ressource en danger	